







MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE RSE

-  **Durée** 2 jours
-  **Prérequis** Aucun
-  **Nombre de participants** 5 à 15
-  **Public** Tous collaborateurs
-  **Présentiel**
-  **Tarif** à partir de 2300 € HT

OBJECTIFS

Qu'est-ce que la RSE ?

Comprendre les bases et l'intérêt de la RSE

Comment mettre en place une démarche RSE au sein des entreprises ?

Vous souhaitez vous lancer dans une démarche de labellisation RSE
mais vous ne savez pas par où commencer ?
Cette formation est faite pour vous !

PROGRAMME

Poser les bases : Quelles sont nos valeurs, notre raison d'être, notre vision

Les premiers pas vers la RSE :

Cartographier l'écosystème de l'entreprise

Cartographie des parties prenantes

Hiérarchisation des parties prenantes

Préparer le terrain

Les forces de l'entreprise en RSE

Les potentiels freins internes

Les facteurs externes qui peuvent favoriser la démarche RSE de l'entreprise

Les facteurs externes qui pourraient ralentir ou être une difficulté pour la démarche RSE

S'inspirer

Exemples d'initiatives du secteur

INFORMATIONS PRATIQUES



DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Mise en place sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

MOYENS PÉDAGOGIQUES & D'ÉVALUATION :

- CONVENTION DE FORMATION
- CONVOCATION TRANSMISE AUX STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE EN AMONT DE LA FORMATION SUR LES BESOINS ET ATTENTES DES STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION EN DÉBUT ET FIN DE FORMATION
- TEMPS D'APPRENTISSAGE : APPORTS THÉORIQUES
- TEMPS D'EXPÉRIMENTATION : MISE EN SITUATION
- TEMPS D'ÉCHANGE ET D'ANALYSE SUR LE VÉCU DES PARTICIPANTS
- FEUILLES D'ÉMARGEMENT À SIGNER
- QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION
- CERTIFICAT DE RÉALISATION

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toutes situations nécessitant de mobiliser des moyens de compensation nécessaires seront étudiées au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques nous sont communiqués 2 mois avant la date de réalisation de la formation.

Toutefois, si ces adaptations génèrent des surcoûts, une prise en charge supplémentaire peut être examinée avec l'aide de Kenvad.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, M. KERLEROUX par téléphone au 02 98 24 93 39 ou par mail à l'adresse suivante : coordination@kenvad.fr

Notre établissement peut proposer un accompagnement individualisé à chaque apprenant en situation de handicap